



TRANSITION ÉCOLOGIQUE OBSERVATOIRE
PAYS DE LA LOIRE

SUIVRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN PAYS DE LA LOIRE

ÉDITO

Bonjour à tous,

C'est avec grand plaisir que je vous propose de découvrir ce nouveau numéro de la lettre d'information de TEO, notre observatoire ligérien de la transition énergétique et écologique.

La publication fin avril par le ministère de la Transition écologique et solidaire de la Stratégie française pour l'énergie et le climat vient conforter notre ambition pour l'observatoire. La Stratégie, qui se décline en deux documents fondateurs : la stratégie nationale bas carbone (SNBC) et la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), concerne tous les secteurs d'activités et fixe les trajectoires permettant à la France d'atteindre la neutralité carbone en 2050. L'amélioration et le partage de la connaissance sur les thématiques énergie et climat sont fondamentales pour accompagner des prises de décisions sur notre territoire en réponse à ces objectifs nationaux.

À l'échelle des Pays de la Loire, la filière biomasse est une des principales sources d'énergie renouvelable et le projet de Schéma Régional Biomasse, qui doit être validé cette année, a identifié un fort besoin de recueil, d'analyse et de mise en cohérence des données. Nous avons ainsi décidé de donner un nouvel élan à TEO en renforçant le suivi de cette filière qui va se traduire par le recrutement à l'automne d'un chargé de mission dédié.

Ce nouveau numéro vous propose, en plus de différentes actualités en lien avec l'observatoire, un éclairage sur l'offre de services de la donnée énergétique actuellement disponible.

Bonne lecture.

Annick Bonneville,
Présidente de l'observatoire TEO.

ACTUALITÉS

LA FILIÈRE BIOMASSE SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

Avancement du Schéma Régional Biomasse

Le schéma régional biomasse (SRB) a été élaboré en large concertation depuis mars 2017 sous l'égide du préfet de région et de la présidente du conseil régional des Pays de la Loire (suite à la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique et au décret du 19 août 2016 relatif à la stratégie nationale de mobilisation de la biomasse). Il est constitué de deux parties :

- un état des lieux des ressources biomasse ligériennes (issues de l'agriculture, de la forêt, des industries du bois et des biodéchets) susceptibles d'avoir un usage énergétique,
- des objectifs quantitatifs de mobilisation de ces ressources ainsi que les mesures régionales et infrarégionales à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Ce schéma vise à la mobilisation durable de la biomasse pour produire l'énergie de demain, dans le respect de l'environnement (sols, eau, air, biodiversité, production agricole durable...) et de la hiérarchie des usages, selon 3 orientations :

1. Promouvoir la gestion durable et la qualité de la ressource régionale de biomasse.
2. Favoriser le développement des projets de valorisation énergétique de la biomasse (réseaux de chaleur, chaufferies bois, méthanisation et usages du biogaz).
3. Mieux connaître et informer.

Le projet de schéma, son évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse des maîtres d'ouvrage ont été soumis du 15 juin au 24 juillet à la consultation du public.

Ces documents sont consultables sur le site internet de la [DREAL Pays de la Loire](#).

Création d'un pôle d'observation biomasse

Pour faire suite à l'orientation 3 du futur SRB « Mieux connaître et informer », les membres de l'observatoire ont souhaité renforcer l'engagement de TEO dans le suivi de la filière.

La grande diversité de ressources (bois forêt, haies bocagères, végétaux et effluents agricoles, bois en fin de vie, biodéchets ménagers et industriels...) et les multiples acteurs concernés par la valorisation énergétique de la biomasse (bois énergie et méthanisation) motivent un travail d'observation transversal.

Ces nouvelles missions d'observation permettront :

- d'améliorer, diffuser les connaissances pour suivre la filière biomasse énergie : ressources, usages,
- de mutualiser et fournir des données de référence objectives utiles au développement des énergies renouvelables à partir de la biomasse (pour les porteurs de projets, collectivités, politiques publiques),
- de contribuer au développement économique des territoires via les données mises à disposition par l'observatoire,
- de contribuer à l'élaboration des plans climat et leurs mises à jour, au suivi des politiques publiques (SRB, SRADDET...) et à la réalisation des objectifs de développement des énergies renouvelables à partir de la biomasse.

Les premiers travaux portant sur la création d'une feuille de route de l'observation biomasse ont commencé ce milieu d'année et se poursuivront jusqu'à la fin du second semestre 2020.

Adhésion de TEO au Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement



En 2020, TEO rejoint le Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement aux côtés notamment d'autres structures porteuses d'observatoires énergie régionaux (Alterre Bourgogne Franche Comté, l'AREC Île-de-France, l'AREC Nouvelle Aquitaine, l'AREC Occitanie, Auvergne Rhone Alpes Energie Environnement, la collectivité territoriale de Corse, Biomasse Normandie, le CERDD Hauts de France, l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne).

Le RARE a pour mission de fédérer les agences régionales de l'énergie et de l'environnement ainsi que les structures portant des missions d'intérêt général dans le champ du développement durable, à l'échelle régionale, afin de mieux contribuer aux politiques régionales et nationales de développement durable.

Ce réseau agit pour faciliter les échanges entre les agences, sur des dimensions techniques et méthodologiques, pour mutualiser les compétences, promouvoir le transfert des expertises d'une région à l'autre et les projets communs et communiquer sur des visions communes en lien avec ses champs d'intervention.

Annnonce de la sortie de BASEMIS v6 - 2018-2020



BASEMIS est l'inventaire des consommations d'énergie, productions d'énergies renouvelables, émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques en Pays de la Loire. Cet inventaire est calculé à l'échelle

communale, par secteur d'activité, par usage et par type d'énergie. La 6^{ème} version de l'inventaire sera disponible à la fin de l'année 2020 pour chaque année de 2008 à 2018. Quelques nouveautés : l'évolution du parc routier (meilleure prise en compte des motorisations alternatives, intégration des bus des principaux réseaux...), l'évolution du format de données énergétiques et l'intégration de nouvelles sources (manipulation de pulvérulents dans les ports...). Ces évolutions permettent d'affiner l'inventaire tout en renforçant la comparabilité des inventaires régionaux.

Suivi des plans climat

Plans climat-air-énergie territoriaux, les EPCI s'engagent vers la neutralité carbone



36 EPCI dans la région ont arrêté un plan opérationnel pour la transition énergétique sur leur territoire.

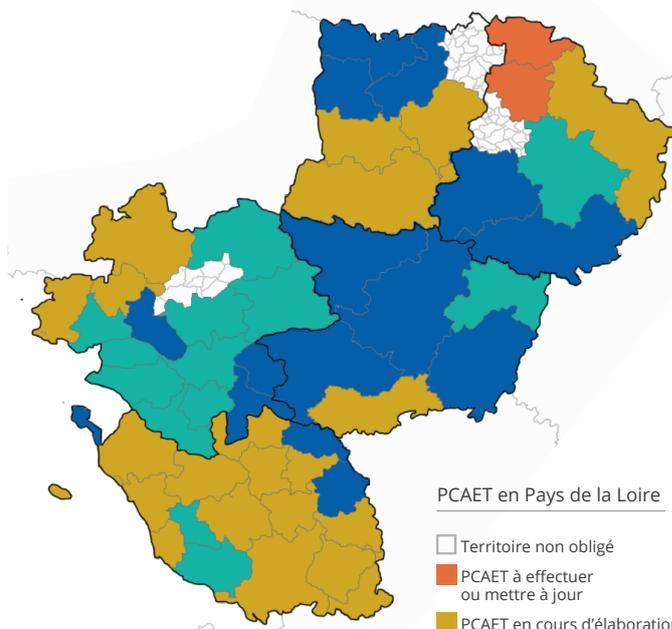
La Région Pays de la Loire fait partie des régions dynamiques dans l'adoption des plans climats des collectivités. À l'approche des élections municipales, 18 collectivités avaient transmis pour avis au préfet leur plan climat air énergie territorial. Ainsi, 36 EPCI auront bientôt adopté leur plan climat, soit plus de 65 % de la population couverte. 6 d'entre eux sont volontaires et n'y étaient pas obligés.

Avant la fin de l'année, une vingtaine de démarches devront être relancées par les nouveaux élus, accompagnés des directions départementales des territoires (et de la mer), de la Région, et pour certaines des syndicats d'énergie. Pour tous ces plans climat, la neutralité carbone devra être prise en compte suite à l'adoption par l'Assemblée nationale de la stratégie nationale bas carbone par décret le 21 avril 2020.

Bilan au 1^{er} juin 2020

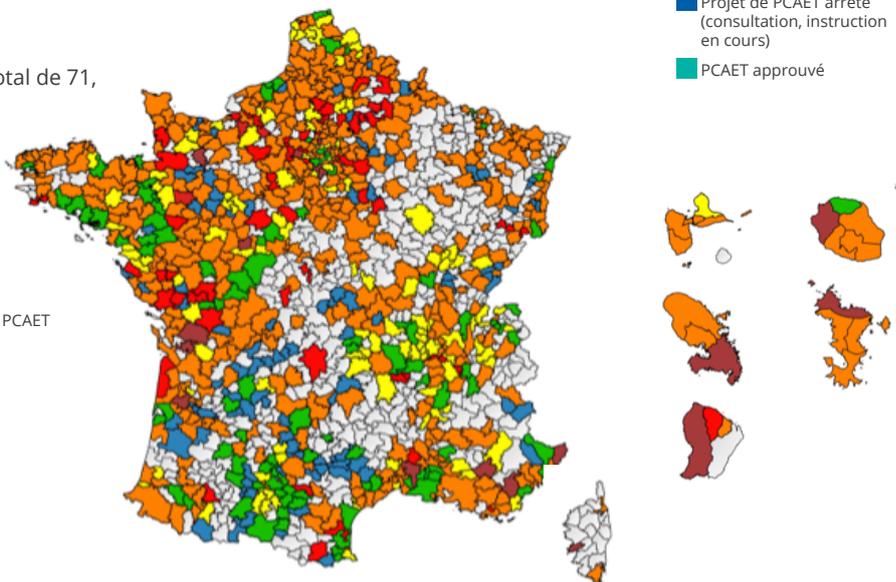
En Pays de la Loire

66 EPCI sont engagés dans un PCAET sur un total de 71, dont 54 obligés (sup à 20 000 hab).



PCAET national (1^{er} mars 2020)

- Obligé au 31/12/16 - Pas de PCAET
- Obligé postérieur au 01/01/2017 - Pas de PCAET
- Obligé au 31/12/18 - Pas de PCAET
- En cours d'élaboration
- Consultation réglementaire en cours
- PCAET adopté
- Élaboration volontaire
- ECPI non soumis à l'obligation de PCAET



LES SERVICES DE LA DONNÉE

L'ÉCLAIRAGE DE BAPTISTE DECORPS, CHEF DE PROJET DE TEO

L'offre de données énergétiques ne cesse d'évoluer et s'est particulièrement développée ces dernières années. Malheureusement, ce foisonnement peut devenir un frein à la lisibilité. C'est pourquoi il est nécessaire de faire preuve d'une grande transparence afin de révéler ce que représente cette libération de la donnée environnementale : une opportunité pour l'amélioration de la connaissance des territoires et pour éclairer les décisions.

Les sources de données

Plusieurs jeux de données cohabitent sur le site de TEO pour tenter de tirer le meilleur de chacune des sources existantes :

L'agence des Opérateurs de Réseaux d'Énergie (ORE)



Créée en 2017, l'agence ORE est l'alliance des distributeurs français d'électricité et de gaz, réunis dans l'optique de proposer des

services numériques autour de la transition énergétique et du fonctionnement des marchés d'énergie, dans le respect de la protection des données.

La plateforme ORE présente notamment les consommations annuelles d'électricité et de gaz hors clients directs du réseau de transport (grands producteurs ou consommateurs, souvent industriels), jusqu'aux échelles très fines de la commune et de l'IRIS.

Il est également possible de passer par la plateforme afin d'obtenir le bilan énergétique (gaz, électricité) d'un territoire ou de son patrimoine.

L'Open Data Réseaux Énergies (ODRE)



L'Open Data Réseaux Énergies est un partenariat multi-opérateurs visant à

mettre à disposition les données permettant la mise en œuvre de la transition énergétique. La plateforme ODRE réunit les données des distributeurs et des transporteurs d'électricité et de gaz pour avoir des résultats complets sur ces deux vecteurs énergétiques.

Le registre national des installations de production d'électricité ou encore les points d'injection de biométhane sont notamment issus de cette plateforme.

Ces données viennent alimenter les **données locales** et régionales de production et de **consommation finales de l'énergie**. Propres à leurs secteurs d'activité, comptabilisant ce qui passe sur les réseaux et mises à jour régulièrement, ces données permettent d'obtenir une bonne connaissance d'un territoire pour lancer et suivre des projets spécifiques. En revanche, pour planifier de manière systématique, alimenter et piloter un projet de territoire, il est préférable de connaître l'ensemble des vecteurs énergétiques.

BASEMIS®

BASEMIS est l'inventaire territorial mené par Air Pays de la Loire. Celui-ci porte sur l'ensemble de la région et considère les **consommations d'énergie, tous vecteurs énergétiques confondus, les émissions de gaz à effet de serre** de l'ensemble des secteurs d'activité (agriculture, transport routier et non routier, industrie, branche énergie, résidentiel, tertiaire, déchets) et les **productions d'énergie toutes sources** (y compris hors réseaux comme le bois, le solaire thermique ou encore les biocarburants).

Très complet, ce bilan est effectué tous les deux ans. Chaque mise à jour donne lieu au calcul de l'ensemble des années de 2008 à l'année N-2 avec la méthode actualisée.

L'accompagnement et bilans patrimoniaux

Au-delà des informations disponibles via TEO, certains fournisseurs d'énergie et gestionnaires de réseaux peuvent proposer des bilans énergétiques du patrimoine de leurs clients ou des analyses à une maille très fine (quartier...). Suivant le périmètre choisi, les bilans portent sur le vecteur énergétique du fournisseur d'énergie ou sur l'ensemble des vecteurs en cas d'étude approfondie. Le plus souvent, ces bilans ont une portée très opérationnelle et permettent de mieux cibler les actions de rénovations à programmer pour les années à venir.

Le rôle de l'observatoire TEO

Progressivement, TEO rassemble les producteurs de connaissances sur les domaines de l'énergie et du climat afin de faciliter l'appropriation de l'information par l'ensemble des acteurs du territoire. Les actions de l'observatoire concernent aussi bien la mise à disposition de données que la recherche de cohérence dans l'offre de données ou le partage d'analyses.

TEO répond également aux sollicitations des utilisateurs et anime le Groupe de Travail Observation, permettant aux acteurs territoriaux de participer activement à l'évolution de l'association, que ce soit via l'expression des besoins, le partage de bonnes pratiques et de méthodologies.

La gratuité des données

Les données mises à disposition sur le site de TEO le sont à titre gracieux. Évidemment, la production, le traitement, le stockage, la mise en ligne et les mises à jour de ces données ont pourtant un coût.

Ceci est rendu possible grâce à une conjugaison de dispositifs qu'il convient de mettre en avant :

La directive européenne INSPIRE : La libération de la donnée publique

Ce texte demande aux collectivités territoriales de recenser les données géographiques pouvant aider la protection de l'environnement, d'en établir les métadonnées et de publier l'ensemble dans un format partageable.

C'est ce principe de partage de la donnée publique qui a permis l'émergence d'initiatives comme data.paysdelaloire.fr, [Sigloire](http://sigloire) ou encore Geopal.

L'article 179 de la Loi de Transition énergétique pour la Croissance Verte

Cet article et ses décrets d'application imposent à différents acteurs de l'énergie de mettre à disposition des personnes publiques des données concernant la production, le transport, la distribution et la consommation d'énergie.

Le soutien des membres de TEO

Que ce soit grâce à leur soutien financier, la mise à disposition de moyens ou encore par leur participation aux projets de l'observatoire, les membres de TEO (DREAL, Région, ADEME, Air Pays de la Loire, Enedis, GRDF, GRTgaz, RTE) contribuent quotidiennement à la conservation de cette offre de données sans contrepartie pour les utilisateurs finaux.

LES NOUVELLES PUBLICATIONS SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Chacun des partenaires de TEO dispose de ressources en propre pour produire et valoriser des données relatives à la Transition Énergétique et Écologique (TEE). La **médiathèque de TEO** recense bon nombre de ces productions.

Vous y trouverez notamment ces nouvelles publications:



ADEME Pays de la Loire

S'adapter au changement climatique en Pays de la Loire - Retours d'expériences dans les territoires

Ce document contient une présentation des démarches de quelques territoires, des zooms sur des réalisations, et une présentation synthétique d'outils et de méthodes travaillés ou développés au cours de l'accompagnement.

ademe.fr



ADEME et GRDF

Le Schéma Directeur des Énergies - Conjuguer mix énergétique, planification territoriale et urbanisme

S'appuyant sur l'expérience d'une vingtaine de territoires pionniers aux profils diversifiés et d'un comité d'experts, 40 acteurs issus de collectivités, d'agences d'urbanisme, d'organismes publics, de distributeurs d'énergies, ce guide se veut pédagogique et pratique, parlant à tous les territoires urbains, ruraux, favorisant la mobilisation et concertation des énergéticiens et urbanistes pour faire du SDE, un outil de dialogue local et de partage sur le mix énergétique local.

ademe.fr

Parmi les publications récentes, vous y trouverez également une analyse du Club STEP autour de l'utilisation de données, afin d'aider les territoires dans la construction de leurs stratégies et politiques territoriales, un guide méthodologique sur la réalisation d'un schéma directeur des énergies publié par l'ADEME et GRDF, ainsi qu'une étude de l'ADEME sur l'impact économique et potentiel du vélo.



ADEME, Club STEP

Indicateurs territoriaux climat-air-énergie: lesquels choisir et comment les utiliser? édition du Club STEP N°4

Ce document propose un éclairage et des recommandations opérationnelles concernant l'élaboration et la mise en oeuvre d'indicateurs territoriaux liés aux enjeux Climat-Air-Énergie (éléments de langage, méthodologies, périmètres, comptabilisation, etc.), suivant différentes thématiques air-énergie-climat.

ademe.fr



ADEME

Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France en 2020

Cette étude dresse un état des lieux des différents usages du vélo en France, y compris les usages professionnels et de leurs trajectoires d'évolution à 5 ou 10 ans.

ademe.fr

Actualités juridiques et réglementaires

Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire a récemment mis en ligne une série de vidéos dont les deux webinaires suivants sur la Stratégie Nationale Bas Carbone et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie :

- [Mettre la France sur une trajectoire 2°C - la SNBC révisée](#)
- [Présentation de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie \(PPE\)](#)



Le site : teo-paysdelaloire.fr

Contact : contact@teo-paysdelaloire.fr – 07 88 31 75 34

TEO • LETTRE D'INFORMATION N°02 • SEPTEMBRE 2020 • CRÉATION GRAPHIQUE : CAROLINE LUSSEAU.FR

LES PARTENAIRES

